



Agent technique rivière – chef d'équipe suppléant – Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse (26) – Poste au 27 mars 2023

Le SIABH, structure GEMAPIenne, intervient dans la gestion et l'entretien des cours d'eau du bassin versant de l'Herbasse sur un linéaire d'environ 230 km ; la gestion des inondations sur son territoire ; la gestion des zones humides. L'équipe du SIABH est composée d'une chargée de mission (directrice du syndicat), d'un technicien GEMAPI (responsable technique), d'un technicien (chef d'équipe), d'une comptable / RH et assistante administrative, et de 2 agents d'entretien des cours d'eau.

Ce poste répond à un besoin urgent de renforcer l'équipe rivière suite à l'évolution des missions du chef d'équipe pour réaliser les différents travaux et actions sur le bassin de l'Herbasse.

Missions :

- Réaliser les différents travaux d'entretien (abattage, débroussaillage, ...)
- Réaliser les travaux de restauration des milieux (protection berge en technique végétale, création de seuils piscicoles, ...)
- Réaliser les travaux d'entretien des systèmes d'endiguement et ouvrages hydrauliques,
- Participer à la préparation des chantiers d'entretien de la végétation (visite de terrain avec le technicien),
- Participer à la gestion de crise (surveillance des ouvrages en période de crue)

Type de contrat : titulaire ou à défaut contractuel (CDD 1 an)

Durée hebdomadaire de travail : 35 heures annualisées

Salaire mensuel : calculé selon la grille (grade en fonction de l'expérience) de la fonction publique territoriale

Compétences requises :

- Connaissance dans la réalisation des travaux forestiers (abattage notamment)
- Autonomie et capacité d'initiative dans la prise de décision ;
- Capacités d'organisation et d'anticipation ;
- Goût et aptitude physique pour des travaux en plein air et milieu humide ;
- Savoir nager ;
- Capacité d'écoute et qualité relationnelle.

Profil souhaité :

- de niveau 4 (BAC) dans les domaines du forestier et/ou de l'environnement (aménagement et gestion des espaces naturels)
- Permis B indispensable

Compétences appréciées :

- Sensibilité environnementale
- Connaissance dans la gestion des cours d'eau
- Mécanique sur outils portatifs
- Conduite d'engins de chantier (mini-pelle, ...) et tracteur agricole
- Notions ou formation de secourisme
- Permis E (b) et/ou C appréciée

Candidature :

Envoyer CV, lettre de motivation au plus tard le 03 mars 2023 à l'attention de :

Monsieur le Président
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse
BP n° 2 – Lac de Champos
26 260 SAINT DONAT SUR L'HERBASSE
Mail : contact@siabh.fr

Date prévisionnelle des entretiens : semaine 11

Pour des renseignements, veuillez contacter Mr GUIONNET (technicien GEMAPI) au 04 26 78 57 77